

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU 20 MARS 2019

Présents : Mmes FRANCOIS-SIGRAND (syndic), ADATTO, CARDUNER, MM. AGELOU, BAUDIER, BRIOLE, DEVOISE, GLENISSON, STAUT

**TRÉSORERIE** : L'état fourni par le syndic montre que la trésorerie est saine. L'excédent actuel est en partie dû à des sommes appelées pour des travaux, notamment dans l'Union, non soldés voire non encore commencés. Le syndic a prévenu par courrier les copropriétaires débiteurs. Il est demandé à chacun de régulariser sa situation faute de quoi une mise en demeure sera faite, suivie d'une procédure (à la charge du débiteur). Les comptes de l'exercice 2018-2019 seront clôturés au 31 mars et examinés par le conseil syndical le 25 ou le 26 avril.

**SYNDIC DE L'UNION ILOT 13** : Le cabinet NEXITY est syndic de l'Union depuis le 19 mars. Il va dans un premier temps reprendre les dossiers du précédent syndic. La première réunion est prévue le 4 juillet.

**UNION** : Le conseil de l'Union, rassemblant les présidents ou représentants des sept conseils syndicaux de l'Union, se réunit tous les mois. Il traite de façon concertée les questions relevant de l'Union, en particulier chauffage, espaces verts, voiries autres que celles concédées à la ville. Le cabinet NEXITY, avec son technicien affecté à l'Union, va réaliser un diagnostic technique des installations de l'Union.

**CHAUFFAGE** : Le syndic dit que COFELY n'a pas répondu à ses messages. Le nouveau syndic de l'Union va organiser rapidement une rencontre avec COFELY. Pour notre copropriété, nous allons demander que les pieds de colonne soient changés, puis que soit réalisé un rééquilibrage du chauffage dans les appartements, comme cela a été fait au début de l'hiver dans la copropriété 3.

**PORTILLON « PICARD »** : Le VIGIK va être remis en place sur portillon face à PICARD. Les résidents dont le badge n'ouvre pas ce portillon sont invités à donner à la gardienne le numéro du badge défectueux.

**PORTILLONS « SUD »** : Des portillons seront posés aux entrées sud du jardin, sans VIGIK dans un premier temps. Une simulation a été faite (voir site web) et des devis seront demandés à trois sociétés.

**ÉLECTRICITÉ** : Il est demandé au syndic de faire intervenir rapidement un électricien compétent pour résoudre les problèmes d'éclairage extérieur, à la fois rue de la Santé et dans le jardin. Par la suite, le conseil syndical souhaite qu'il n'y ait plus qu'un seul électricien pour les parties communes de notre copropriété, donc en charge de l'intérieur comme de l'extérieur. Le syndic ne détient pas les plans électrique de l'immeuble, il est nécessaire de les retrouver ou de les recréer afin de permettre la bonne réalisation des travaux électriques futurs (et la purge de toutes les installations obsolètes).

**SÉCURITÉ INCENDIE** : Un rappel sera fait à tous lors de la prochaine assemblée générale. Il est rappelé notamment que les paliers et escaliers de secours doivent être exempts de tout objet inflammable.

**COURRIER** : Des lecteurs VIGIK spéciaux vont être installés dans chaque hall afin que La Poste puisse entrer. En effet, le système de digicode actuel est vieux (mais fiable) et ne peut pas être mis à jour pour La Poste. Afin de faciliter la distribution, une boîte de dépôt du courrier va être posée, à ses frais, par La Poste près de l'entrée du 83. La copropriété fera créer une petite dalle sur laquelle sera fixée cette boîte. **La distribution du courrier par La Poste commencera lundi 20 mai.**

**MÉNAGE** : Le syndic dénoncera le contrat avec la société EFFICASS dont le travail ne donne plus satisfaction. Des devis vont être demandés à d'autres entreprises. La gardienne sera associée à la sélection de l'entreprise.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019** : Prévue mardi 25 juin (disponibilité de la salle à confirmer par le syndic)

Le prochain conseil syndical en présence du syndic aura lieu jeudi 9 mai.

La version numérique de ce document est sur le site <http://79-87.ilot13.fr> (formulaire d'inscription à remplir lors de la première connexion)